

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE LV 10.06.2022 - Axa
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Luc Vancauwenberge
Conseiller communal
Rue du Menuet, 36
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 17/10/2022

Objet : votre question écrite du 10 juin 2022 relative aux contrats d'assurance souscrits auprès d'AXA

Monsieur le Conseiller communal,

Suite à votre question écrite du 10 juin 2022, nous vous informons que l'Administration communale n'a pas souscrit de contrat d'assurance avec la compagnie AXA depuis 2015.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke Aelbrecht.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : vendredi 10 juin 2022 10:13

Objet : QE AXA

Bonjour,

Merci de me répondre aux questions suivantes.

Cordialement et merci d'avance de vos réponses,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Question écrite

Les conseil communal a voté le 25 juin 2015 une résolution excluant des marchés publics des firmes impliquées dans la colonisation de la Palestine. Pouvez-vous nous communiquer les contrats que la commune a conclu avec AXA avec les dates d'expiration?